

RÉSEAU NATIONAL JEUNES DE LA RUE JEUNES EN ERRANCE

Septembre 2026

bulletin n° 3-2026

SOMMAIRE

Lire, voir, écouter...	p. 2
Le projet de recommandation de bonnes pratiques professionnelles « Prévention spécialisée »	p. 3
Mineurs disparus ou mineurs en fugue ?	p. 3
Un « Chez Soi d'Abord » rural	p. 4
Et si les jeunes étaient les mieux placés pour contribuer aux solutions qui les concernent ?	p. 4
Encore une nouvelle loi de protection de l'enfance...	p. 5
Des rendez-vous locaux et nationaux	p. 5

*Ce bulletin a été réalisé et diffusé
grâce au soutien financier de la Fondation pour le logement des défavorisés*

Ceméa. 24 rue Marc Seguin. 75883 Paris Cedex 18
jeunes-en-errance.cemea.asso.fr
Contact : errance-rue@cemea.asso.fr

LIRE, VOIR, ECOUTER ...

Agir en ligne face à l'exploitation sexuelle des mineurs

Fondation Droit d'Enfance, 2026

On est ici aux marges des questions d'errance, quoi que. Le michetonnage et la prostitution des mineur·es appuyés sur les réseaux sociaux se développent exponentiellement, concernent au premier chef des adolescentes accueillies en foyers ASE, et c'est une des portes d'entrée dans la rupture sociale.

Une fois ceci posé on peut se demander quelles dynamiques et quelles souffrances animent ces adolescentes, et ici la réponse « veille numérique » est d'une efficacité supposée qui reste à questionner. Mais cependant, pourquoi ne pas y être attentif ?

[Document complet](#)

Les ateliers Errance. L'être et l'espace

Eva Tuet et Frédérique Stevenin. *Institutions* n° 77. 2026-1. p. 89-94.

Dans un CHRS-Accueil de jour destiné aux jeunes migrants mineurs-majeurs en errance, la proposition de promenades accompagnées, photographiées, pour faire le pont entre leur dynamique globale d'errance et un travail psychothérapeutique engagé à partir de ces déambulations construites, non errantes. Ceci alors même que l'institution est elle-même en dérive matérielle et organisationnelle, et que ce travail engagé permet aux psychologues de se restaurer elles-mêmes.

Fragments d'en bas

Philippe Lubrano Lavareda

Editions de la Lanterne, 2026

Voici des histoires, des vies de clochards. On avait lu il y a longtemps *Le peuple de l'abîme* de London. Puis *Les naufragés* de Declerck, et *Sans domicile fixe* de Prolongeau. Et plus récemment *Les seniors de la rue*, de Saporiti. Des reportages, des travaux de recherche, des réflexions professionnelles... *Fragments d'en bas* s'inscrit dans cette filiation qui évite le voyeurisme, la compassion, la culpabilisation au profit de la présentation des faits, qu'ils soient restitués tels quels ou analysés.

Est-ce un récit qui maille des pris sur le vif sélectionnés, ou une autofiction où l'auteur se met en scène en s'autorisant des écarts et des aménagements avec la réalité ? Question sans réponse nécessaire. Il s'agit ici d'une succession de portraits, de tableaux, de présentation de situations rencontrées par un travailleur social qui intervient dans un centre d'accueil d'hommes sans domicile, des clochards comme il dit et comme ils se disent, encore presque jeunes, moins jeunes, d'autres pas jeunes du tout. Pas de très vieux, la mort rôde précocement parmi eux.

Des récits au fil des jours, au fil du temps, dans un style fleuri qui évoque Céline, avec des mots crus qui disent la puanteur, la merde non retenue, les plaies purulentes, l'alcool, la déchéance. Mais ces descriptions qui pourraient n'être que morbides, et alors racoleuses, sont sous-tendues par le respect de l'autre et par la reconnaissance et la restitution de son humanité, appuyés sur une démarche de compréhension de ce qui l'agit. Dans ce quotidien partagé il y a aussi quelques lumières : des gestes de solidarité, la construction d'une micro société et d'un territoire où chacun a une place, la longue rencontre inattendue avec un groupe d'enfants et leurs parents, et la rencontre avec une partie de la famille d'un de ces hommes, décédé sur le trottoir.

Ici aucun jugement de valeur. Aucune analyse. Simplement un coup de projecteur qui restitue ces hommes dans leur humanité. Terrible.

A la rue. SDF à 20 ans

Un documentaire de 53 minutes David Simantov-Lévi

France TV, 2025

La vie quotidienne, les souvenirs, les soucis, les envies, les rêves de jeunes en situation de rue à Paris. Ils sont homme, femme ; célibataires, couple, français, étrangers, usager de produits ou pas, passés par l'ASE ou pas... Rien de ce que les intervenants du réseau Errance ne savent pas. Mais ces paroles brutes, ces images, ces situations peuvent être un support pour des actions de formation et de sensibilisation.

Ce documentaire est accessible gratuitement (après inscription sur le site) jusqu'au 11-6-2028
[Le documentaire](#)

LE PROJET DE RECOMMANDATION DE BONNES PRATIQUES PROFESSIONNELLES « PREVENTION SPECIALISEE »

Cette recommandation avait été demandée à la Haute Autorité de Santé par le CNLAPS (Comité national de liaison des associations de prévention spécialisée), qui insistait sur la valorisation et peut-être la protection de l'Aller vers comme élément identitaire de la PS.

La HAS a fait rapidement remarquer que cette notion n'appartient pas, n'appartient plus que à la PS, et a réuni un groupe de travail constitué de représentants de la PS pour élaborer un projet de recommandation plus global. Ce projet vient d'être soumis à des experts (dont François Chobeaux) pour avis de lecture, critiques, propositions... dans un délai très court et en période estivale.

Il a été envoyé pour avis aux équipes de prévention du réseau qui interviennent en centres villes. Deux équipes (Strasbourg et Rennes) ont émis des avis qui ont été synthétisés et envoyés à la HAS.

Ce que nous avons dit :

- La satisfaction de voir les éléments structurants de la PS (anonymat, libre adhésion, non institutionnalisation) mis en avant, avec des bases de droit solides concernant l'anonymat.
- La satisfaction des différences claires faites avec la politique de la ville, la prévention de la délinquance, la lutte contre la radicalisation religieuse.
- La satisfaction de lire que la PS s'adresse aux 12-25 ans, alors que nombre de départements limitent ses actions à 18 ans.
- Mais le constat qu'implicitement le projet porte sur une PS exercée dans les quartiers, dans les cités, avec les jeunes des cités : développements sur les partenariats, place des familles, articulation avec l'éducation nationale...
- Nous avons donc insisté sur la pluralité des territoires d'intervention et citant les grands centres commerciaux, les lignes et les nœuds de transports publics, et évidemment les centres villes.
- Nous avons aussi insisté sur la place à faire aux usagers-bénévoles et aux travailleurs-pairs.

La spécificité « centre-ville » sera-t-elle entendue, alors que toute la structure du document est clairement « quartiers-cités » ? A suivre.

MINEURS DISPARUS OU MINEURS EN FUGUE ?

En juin 2026 le *116000 Enfants disparus* a fait une communication alarmiste : 40953 signalements pour disparition de mineurs faites en 2025, 6,4% de hausse par rapport à 2024. Bigre !

Le problème est qu'il ne s'agit pas principalement de disparitions au sens catastrophique d'enlèvement (parental et/ou par personne dangereuse) ou de fugues pathologiques, mais essentiellement des déclarations faites par des structures de placement ASE pour signaler une fugue, ou souvent même simplement un retard important pour un retour.

D'autre part il s'agit d'un chiffre qui cumule les déclarations, plusieurs pouvant porter sur le même mineur habitué aux retards ou aux fugues de week-end.

Il n'en demeure pas moins que la question des fugues (parentales ou depuis un placement) est très peu travaillée, et que la loi de 2007 sur l'accueil inconditionnel, bien que largement imparfaite, est tout aussi largement ignorée.

www.116000enfantsdisparus.fr

« UN CHEZ SOI D'ABORD » RURAL

La DIHAL lance ce dispositif dans trois départements : Ariège, Dordogne, Loir et Cher, à partir d'un constat : *« Les personnes sans-abri ou vivant en habitat de fortune vivent aussi dans les petites villes, les bourgs et les zones de faible densité. Dans ces territoires, elles font face à un double isolement : celui lié à leur situation ainsi qu'un accès aux soins et autres services d'accompagnement souvent très limité. Ces mêmes territoires ont pourtant des atouts réels : la proximité entre acteurs, l'interconnaissance et la capacité à mesurer concrètement les effets des actions sur le terrain »*.

Public cible : les personnes sans domicile souffrant de troubles psychiques sévères, vivant dans des communes de moins de 50 000 habitants.

Cette limite haute à 50000 est étrange, les géographes s'accordant pour dire que le « rural » se caractérise par un maximum de 2000 habitants en contiguïté d'habitation. Faute de frappe ? D'autre part, la DIHAL a mis en ligne un « *Guide d'implantation d'un dispositif Un Chez Soi d'Abord en zone rurale* », appuyé sur les acquis d'expérimentations conduites en Corse, dans les Côtes d'Armor et en Haute Savoie :

<https://www.paca.ars.sante.fr>

« ET SI LES JEUNES ETAIENT LES MIEUX PLACES POUR CONTRIBUER AUX SOLUTIONS QUI LES CONCERNENT ? »

Comment mieux intégrer la voix et l'expérience des jeunes itinérants dans les réflexions qui façonnent les actions de demain ?

C'est la question faussement naïve posée au Québec par la *Coalition Jeunes+* à propos de la prévention de l'itinérance.

Le gouvernement du Québec va soutenir le projet « Jeunes+ Citoyenneté et prévention » qui doit permettre de mobiliser des jeunes partout au Québec afin de faire entendre leurs réalités, leurs préoccupations et leurs idées.

On se prend à rêver d'une telle dynamique réellement collective et participative en France, alors que la parole publique est monopolisée par un ex-placé à l'ASE et que les ADEPAPE n'ont aucune légitimité représentative.

Mais au fait, les jeunes sont-ils les mieux placés pour cela ? Pas plus que les autres porteurs de savoirs autres qu'expérientiels : les savoirs savants, les savoirs professionnels, les savoirs « profanes », les savoirs politiques, institutionnels... Il s'agit plutôt de faire interagir tous ces savoirs dans l'intérêt des usagers, en les associant le plus possible à ce qui les concerne. Pas de leur faire croire ou de se faire croire qu'ils savent tout et seraient alors les seuls décideurs légitimes.

[Jeunes+ Citoyenneté et prévention](#)

ENCORE UNE NOUVELLE LOI DE PROTECTION DE L'ENFANCE...

On n'en attendait pas grand-chose vu ce qui avait été annoncé. Le résultat est encore plus en deçà de ces attentes, car largement limité à une réponse judiciaire d'essence médiatique aux violences majeures exercées envers les mineurs.

Et pourtant... 15% des sortants d'ASE à 18 ans passent en situation de rue. 30 à 40% des jeunes SDF sortent de l'ASE. Ça mériterait bien une attention du législateur !

Quelques propositions issues des acquis du réseau Errance :

- Des moyens financiers à hauteur des besoins pour les départements
- Une compétence restaurée des services de l'Etat pour apprécier, orienter et contrôler l'effectivité des schémas départementaux de protection de l'enfance
- Une « doctrine d'accueil » de l'ASE décentrée de l'obligation scolarité-famille
- Des dispositifs d'AEMO réactifs, inventifs, dynamiques
- Des structures de placement à petit effectif, autogérées
- Des familles d'accueil réellement accompagnées
- Une possibilité de recours précoce aux séjours de rupture et aux lieux de vie
- Des appuis permanents et solides en psychologie et en pédopsychiatrie
- Un décloisonnement réglementaire des accueils de jour et des CAARUD pour les ouvrir aux – 18 ans
- Une ouverture de la possibilité « Accueil inconditionnel 72h » de la loi de 2007 aux jeunes placés
- Et ... des métiers d'accueil et d'accompagnement valorisés financièrement, et rendus attractifs par les aventures éducatives proposées à accompagner et les compétences dynamiques des encadrants
- Et... une formation des éducateurs spécialisés ancrée sur la pratique et dé耦plée des obligations universitaires...
- Etc etc etc

Quand ?

DES RENDEZ-VOUS LOCAUX ET NATIONAUX

Le 25 septembre à Lavelanet, Ariège. Le Conseil Départemental organise une Journée centrée sur le logement : accès, accompagnement...

Contact : cpupat@ariefge.fr

Les 25-26-27 septembre à Avignon. [Festival « C'est pas du luxe »](#) organisé par la Fondation pour les Logement des Défavorisés. Dans, théâtre, expositions, musiques, cinéma...

Les 12 et 13 octobre à Paris. [Journées nationales de TAPAJ France](#)... et les 10 ans de TAPAJ !

Le 3 novembre à Paris. Les deuxièmes [rencontres nationales PARÉ](#) contre l'exploitation sexuelle des mineurs.